



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108929

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2027

ÉDITÉ LE

03/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/02/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 6 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TARBES 502 344 005

Siret : 502 344 005 00033

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 7175346

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 469870

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 469870

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : HABIT'CONFORT PYRENEES

47 AVENUE DU POUHEY  
65420 IBOS

Téléphone : 05 62 34 84 72

Portable : 06 12 13 13 21

Fax :

Site Internet : <http://www.habitconfort.fr>

E-mail : [hcp65420@gmail.com](mailto:hcp65420@gmail.com)

Responsabilité légale :

PECH MARIA CO-GÉRANTE / PECH PIERRE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E)  
MAJORITAIRE

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/03/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	21/06/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	14/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/01/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/01/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	16/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/07/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.